

## Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Colombes

[Notice de présentation de la modification simplifiée](#)

## 1) Préambule

La commune de Colombes a approuvé la révision générale de son POS en PLU par Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Janvier 2013. Depuis, plusieurs autres procédures d'adaptation du document ont été menées (modifications, modifications simplifiées, ...). La présente note de présentation de la modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de Colombes vient compléter le rapport de présentation du PLU.

## 2) L'objectif et la justification du choix de la procédure de modification simplifiée

### a. L'objectif de la procédure : exposé des motifs des changements apportés

Ile-de-France Mobilités a sollicité par courrier du 29 avril 2021 la suppression partielle de l'emplacement réservé n°9 dont il est bénéficiaire, au droit de la position du poste de redressement des Renouillers relatif au prolongement du T1. Un autre emplacement a été trouvé et ne remet pas en cause le projet du T1. Il convient donc d'adapter le plan de zonage et les annexes du PLU de Colombes pour le supprimer.

### b. Choix de la procédure de modification simplifiée

La procédure dont il est question ici ne relève pas de la révision, aucun des points listés à l'article L153-31 n'étant concerné par la portée de l'évolution du PLU envisagée :

*Le plan local d'urbanisme est révisé lorsque l'établissement public de coopération intercommunale ou la commune décide :*

*1° Soit de changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables ;*

*2° Soit de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;*

*3° Soit de réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance.*

*4° Soit d'ouvrir à l'urbanisation une zone à urbaniser qui, dans les neuf ans suivant sa création, n'a pas été ouverte à l'urbanisation ou n'a pas fait l'objet d'acquisitions foncières significatives de la part de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, directement ou par l'intermédiaire d'un opérateur foncier.*

*5° Soit de créer des orientations d'aménagement et de programmation de secteur d'aménagement valant création d'une zone d'aménagement concerté.*

A la lecture de l'article L. 153-41 du code de l'urbanisme, la procédure en question ne relève pas non plus de la procédure de modification de droit commun :

Le projet de modification est soumis à enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement par le président de l'établissement public de coopération intercommunale ou le maire lorsqu'il a pour effet :

- 1° Soit de majorer de plus de 20 % les possibilités de construction résultant, dans une zone, de l'application de l'ensemble des règles du plan ;
- 2° Soit de diminuer ces possibilités de construire ;
- 3° Soit de réduire la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser ;
- 4° Soit d'appliquer l'article L. 131-9 du présent code.

Le choix de la procédure de modification simplifiée du PLU apparaît donc justifié.

### 3) Le contenu de la modification simplifiée n°3 du PLU de la ville de Colombes

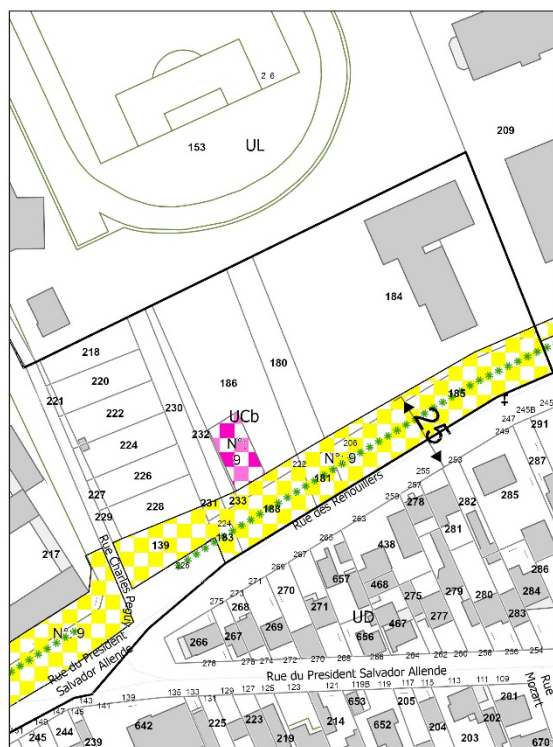
#### a. Proposition de modification des annexes relatives aux emplacements réservés

Plan Local d'Urbanisme		Ville de Colombes EMBLEMES RESERVES modification N°4			Date de réception préfecture : 09/10/2019
NUMERO	NOM	CLASSE	beneficiaire	parcelles concernées	Commentaire
1	Caserne des sapeurs pompiers	Equipement public	Etat	Z 149 - Z 150 - Z 151	
2	Groupe scolaire Léon Bourgeois	Equipement public	Commune de Colombes	AT 244	
3	Groupe scolaire Hoche	Equipement public	Commune de Colombes	V 243 - V 43 p - V 44 p	
4	Parc Gaillibotte	Espace vert	Commune de Colombes	N 208 - N 207 - N 143	
5	Coulée verte	Espace vert	Commune de Colombes	Z 122 p - Z 34 - AH 340 - AJ 32 p	correction d'erreur matérielle
6	Promenade bleue	Espace vert	Conseil Général		
6	Promenade bleue	Espace vert	Conseil Général	BV 102 p - BV 60 p - BU 2p - BU 4p	
7	Site de maintenance et de remisage du tramway	Equipement public	RATP pour le compte du STIF	BZ 164 - BZ 165 - BZ 170 - BZ 169 - BZ 88 p - BZ 132 p - BZ 177 p	
8	Elaigissement Edgard Quinet Edgard Quinet	Voie	Conseil Général	BJ 3 p - BJ 4 p - BJ 5 p - BJ 84 p - BJ 6 p - BJ 7 p - BJ 8 p - BJ 9 p - BJ 54 p - BJ 55 p - BJ 56 p	
8	Elaigissement Edgard Quinet Edgard Quinet	Voie	Conseil Général		
9	TRAMWAY T1	Voie	Conseil Général	A38-A106-B14-B15-B16-B17-B56-B104-B108-B156-B160-B164-B184-B188-B192-B199-B194-B242-B249-BR163-BR181-BR182-BR183-BR184-BR185-BR199-BR207-BR213-BR232-BR236-BR237-BR247-BR267-BR278-BR286-BR287-B560-B561-B574-B575-B579-B580-B583-BX139-BX180-BX181-BX182-BX183-BX184-BX185-BX186-BX187-BX188-BX209-BY217-BY224-BY226-BY228-BY230-BY232-BY234-BY236-BY238-BY240-BY242-BY244-BY246-BY249-BY251-BY256-BY258-BY259-BY261-BY262-BY276-BY289-BY291-BY323-CD222-H248-H259-H289-H311-H340-H341-H422-H437-K244-K270-K279-L292-L311-L312-L313-L263-L291-L292-L293-L294-L295-L311-L317-L319-L320-L321-L327-N11-N21-N3-N4-N5-N6-N11-N12-N13-N14-N16-N17-N18-N214-N215-N479-N480-O1-O2-O3-O4-O5-O6-O8-O20-O159-O160-O161-O162-O164-O237-O245-O466-O468-O469-O470-O474-O497-O498-O499-O501-P132-P134-P135-P136-P167-P172-P173-B149-B155-B186-B241-B0428-BR175-BR210-BR239-BR284-BR290-BR291-B576-BX105-BY215-BY218-BY220-CD80-CD132-CD224-CD282-CD288-CD292-G1-H269-H309-L83-L313-L314-P130-P216	Boulevard de Valmy Rue Gabriel Péri Rue des Entrepreneurs Avenue de Stalingrad Avenue de Stalingrad rue des entrepreneurs Rue du président Salvador Allende Avenue de l'Europe Rue des Renouillers rue d'enghien/ avenue de l'agent Sarre Rue Pierre de Coubertin
9		Installation d'intérêt général	STIF	A106 p.	POSTE DE REDRESSEMENT VALMY
9		Installation d'intérêt général	STIF	O 466 p	POSTE DE REDRESSEMENT STALINGRAD
9		Installation d'intérêt général	STIF	BX 186 p	POSTE DE REDRESSEMENT RENOUILLERS
9		Installation d'intérêt général	STIF	CD 292 p	LOCAL MACHINISTE GABRIEL PERI
10	Elaigissement pont de Charlebourg	Voie	Conseil Général	CG 131 - CG 128 p - CG 129 p	
11	Elaigissement Félix Faure	Voie	Commune de Colombes	AJ 197	
12	Elaigissement Etienne d'Orves	Voie	Commune de Colombes	CF 154 p	
13	Elaigissement Barbouze Barbouze	Voie	Commune de Colombes	AM 78 p - AM 85 p - AM 87 p - AM 88 p	
14	Groupe scolaire Gymnase	Equipement public	Commune de Colombes	BD 282 - BD 213 - BD 289 - BD 290 - BD 215 - BD 212 - BD 211	
15	Enlèvement scolaire	Equipement public	Commune de Colombes	AJ 20 - AJ 35 p - AJ40 - AJ 48p - AJ271 - AJ272 -AJ273p - AJ 312 - AJ 313 - AJ 314 - AJ315	
16	Parking public Saint-Denis	Equipement public	Commune de Colombes	BJ 26 - BJ 87 p	Réserve partielle en volume d'infrastructure dans futur construction (niveaux -2 et -3)
17	Création d'une cité artisanale	Installation d'intérêt général	Commune de Colombes	L 92	
18	Groupe scolaire Mauntenon	Equipement public	Commune de Colombes	E 208 - E 237 - E 235 - E 51 - E 152 - E 157 - E 50 - E 59 p	
19	Groupe scolaire Charles Perrault	Equipement public	Commune de Colombes	BG 292 - BG 291	
20	Groupe scolaire Jean Jacques Rousseau	Equipement public	Commune de Colombes	K 116 - K 115	
21	Prolongement rue d'Athènes	Voie	Commune de Colombes	BS 84 p - BS 79 p - BR 131 p - BR 268 - BR 267 p	
22	Elaigissement Mésalotte	Voie	Commune de Colombes	K 164 p - K166 p - K 167 p - K284 p - K184 p - K175 p - K 186 p -	
23	Création de voie entre Joffie et Bournaud	Voie	Commune de Colombes	AB 254 - AB 325 p - AB 252 - AB 193 p - AB 107 p	
24	Création de voie entre J.J.Rousseau-Solférino	Voie	Commune de Colombes	K 287 p - K 195 p - K 197	
25	Elaigissement Colbert	Voie	Commune de Colombes	BQ' 28p- 326p-330-334-325-333-329-326p-23p-293p	
26	Liaison piétonne Colbert- Charles de Gaulle	Voie	Commune de Colombes	BQ 293 p - BQ 294 p - BQ 291 p	
27	Liaison piétonne Charles de Gaulle-Champy	Voie	Commune de Colombes	BZ 159 p	
28	Liaison piétonne gare du Stade- Av de Stalingrad	Voie	Commune de Colombes	H 214 p	
29	Liaison Gallé Bournaud	Voie	Commune de Colombes	AB 296 p - AB 5 - AB 171 p -	
30	Elaigissement Gabriel Péri	Voie	Commune de Colombes	BF 394 p	
32	Elaigissement 8 mai 1945-Joffie	Voie	Commune de Colombes	AB 142p ; 143 p	
33	Elaigissement Félix Faure	Voie	Commune de Colombes	AJ 311;310;56	

Suppression de la ligne relative au poste de redressement Renouillers.

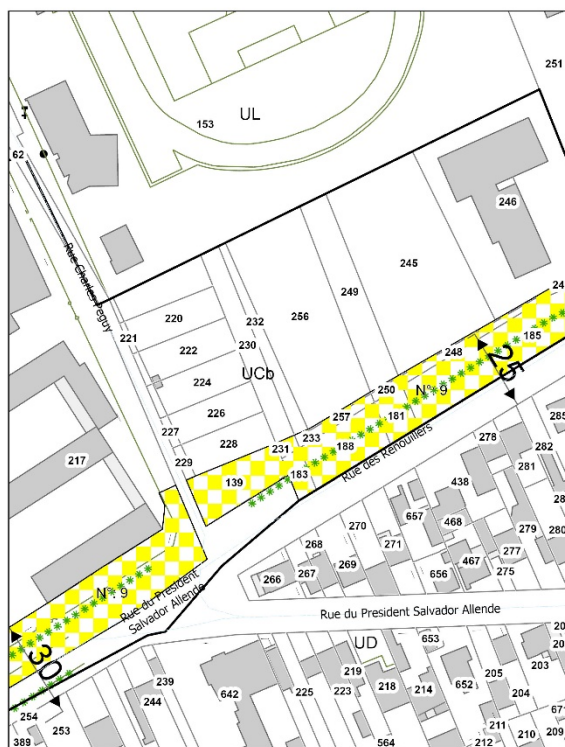
## b. Proposition de modification du document graphique

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLU



PLU actuel

PLU  
Emplacements réservés  
CLASSE  
■ Equipement public  
■ Espace vert  
■ Installation d'intérêt général  
■ Voie  
PLU zonage  
□ Zonage  
L151-19  
\* \* \* Alignements d'arbres



PLU projet



Source des données : Ville de Colombes  
Réalisation : Urbanisme Aménagement et études  
Date : septembre 2021

Date d'enregistrement : 16/09/2021  
14:56

## c. Autres modifications

Aucun autre document du PLU n'est modifié